

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Vendredi 22 mars 2024

ARCHE Agglo s'engage pour le compostage de proximité

Alors que l'événement «Tous au compost» débute ce samedi 23 mars, ARCHE Agglo poursuit son engagement pour la valorisation des biodéchets !

Depuis le 1er janvier 2024, la mesure concernant le tri des biodéchets de la loi AGEC est entrée en vigueur. ARCHE Agglo a pris les devants et propose depuis plusieurs années déjà des solutions de compostage pour les communes et particuliers du territoire.

Les biodéchets représentent 30 % des déchets ménagers et assimilés en Auvergne Rhône-Alpes. Encourager la gestion de proximité via le compostage individuel, le compostage collectif et la gestion intégrée des déchets verts est donc une action prioritaire.

Côté **compostage collectif**, actuellement **14 sites** ont déjà vu le jour et de nombreux autres sont en cours de création. ARCHE Agglo a accéléré la mise en place de ces sites de compostage collectif sur les communes grâce à un accompagnement personnalisé, l'installation des composteurs et même la formation des référents dans les communes de l'Agglomération.

Quant au **compostage individuel**, c'est la solution la plus pratiquée et la plus adaptée pour les habitants vivant en maison avec jardin. ARCHE Agglo agit pour la promotion de ce dispositif par le conseil aux habitants et l'aide à l'équipement. Des composteurs sont vendus aux habitants de l'Agglo pour seulement 20€ en déchèterie ou lors de réunions d'information publiques sur le territoire. Et c'est une réussite puisque plus de **400 composteurs** ont été vendus en **2023** !

En chiffres (en 2023)

- 84 tonnes de biodéchets compostés grâce à la vente de composteurs individuels et l'installation de sites de compostage de proximité.
- 29 formations au compostage individuel sur 11 communes du territoire et 500 personnes formées.
- 7 sites de compostage partagé installés.
- 400 composteurs individuels distribués.

Quelques chiffres pour 2024

- 7 nouveaux sites de compostage partagé ou collectif installés et 7 autres en construction (soit un total de 21 sites d'ici mai 2024).
- Chaque site de compostage partagé permet de détourner 1 tonne par an de biodéchets des ordures ménagères.
- Plusieurs initiations au compostage chaque mois sur différentes communes de l'Agglo.



Evenement «Tous au compost», les dates et lieux sur l'Agglo :

- **Saint-Donat-sur-l'Herbasse** le 27 mars pour l'inauguration de 2 sites de compostage partagé à la résidence Les Jardins de la Soie à 17h et sur le site Les Jardins Partagés à 18h. Ces inaugurations seront suivies de «Compost'Party». Et le 4 avril à 17h30 au Clos Baudoin pour un retournement du compost.
- **Vion** le 28 mars à 18h30, Salle Charles André pour une initiation au compostage et une vente de composteurs.
- **Colombier-le-Vieux** le 29 mars pour une intervention en classe de CP/CE1/CE2 et une visite du site de compostage. Et le 5 avril à 18h, salle de la Mairie pour une initiation au compostage et une «Compost'Party».
- **Margès** le 6 avril de 9h à 12h, à la Cabane à Fernand pour un troc aux plantes/graines et retournement du compost.
- **Saint-Félicien** le 6 avril à 10h30, Placette du Ruisseau pour l'inauguration du site de compostage.

+ d'infos

www.archeagglo.fr

Contact presse : **Charly Mathey**
c.mathey@archeagglo.fr - 06 60 87 75 27